

## Lancement d'un programme pour la reconquête de qualité de l'eau et la lutte contre les pollutions diffuses

Le diagnostic réalisé sur le Bassin de l'Or qui s'est achevé durant l'été 2012 montre que les paramètres déclassants nitrates et pesticides perdurent sur plusieurs secteurs. L'atteinte du Bon Etat des masses d'eau, prévu pour 2015, a été prolongé jusqu'en 2021 dans certains cas. **La lutte contre les pollutions diffuses est un enjeu majeur sur le Bassin de l'Or** et un axe du futur Contrat, qui se traduira en actions visant le secteur agricole mais aussi les zones non agricoles.

### Lancement d'une démarche de réduction de l'utilisation des engrais et pesticides en zones non agricoles

La réalisation de **Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH)** portés par les communes permet de réduire de façon très significative les apports en engrais et pesticides. Le Symbo a organisé une réunion d'information à l'attention des élus et des services techniques des communes du Bassin de l'Or, qui s'est déroulée le 14 novembre à Saint-Geniès-des-Mourgues. Depuis, des discussions se sont engagées entre le Symbo et plusieurs autres communes du Bassin de l'Or qui réfléchissent à mettre en place leur propre PAPPH.

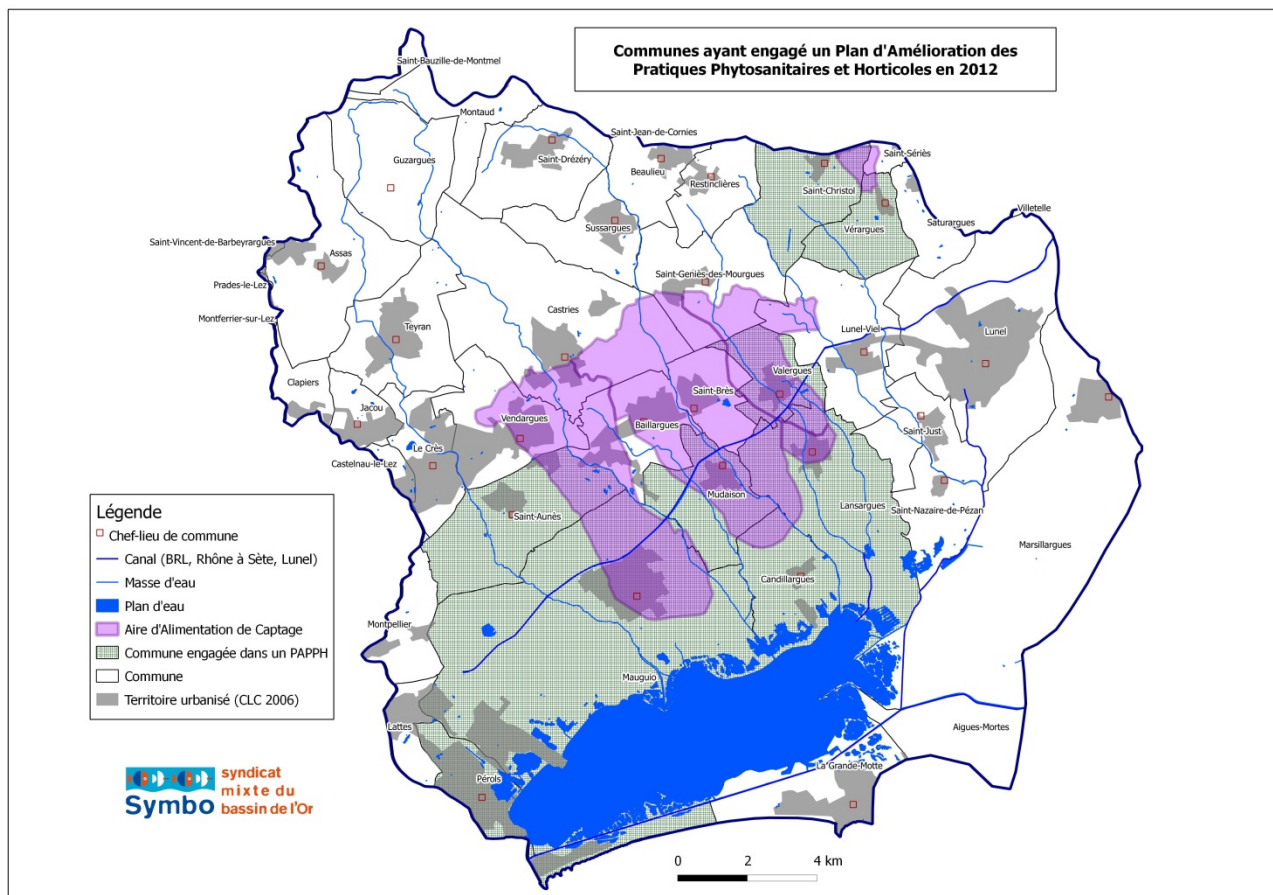
Le Symbo a conclu un partenariat avec le Siel afin de mettre en œuvre le Programme Vert Demain sur le territoire du Bassin de l'Or. Ce Programme prévoit d'accompagner la mise en place par les collectivités d'actions de réduction de l'utilisation des engrais et pesticides en zones non agricoles. Il est ainsi prévu d'agir sur la population (exposition Vert Demain, brochure de conseils pour les jardins des particuliers, plaquette) mais aussi les services techniques (fiches techniques).

### Implication du Symbo sur les Aires d'Alimentation de Captage (AAC), périmètres d'action prioritaires

Le Symbo participe activement au suivi et à la mise en œuvre du programme d'action sur l'AAC du Dardaillon, en cours de validation par le Comité de Pilotage. Le Symbo vient en appui aux communes pour les actions en Zones Non Agricoles telles que la réalisation des PAPPH des communes de Vérargues et de Saint-Christol (en cours), mais aussi en **soutien à l'animation agricole avec la Chambre d'Agriculture de l'Hérault**. Ainsi, un diagnostic des aménagements à réaliser pour limiter les transferts sur l'AAC a débuté fin 2012.

Le Symbo est également en étroite relation avec l'animatrice de Pays de l'Or Agglomération (POA) pour l'AAC correspondante et qui concerne quatre captages prioritaires. Le Symbo accompagne la mise en œuvre du programme d'action (défini sur 2011-2016) notamment en ce qui concerne les communes en dehors de POA. Les actions en cours sur les secteurs agricoles et non agricoles ont pour vocation d'être intégrées au futur Contrat de Bassin.

Le Symbo suit le lancement du marché public, piloté par le Syndicat Mixte Garrigues et Campagne, pour la définition du Bassin d'Alimentation des Captages de Garrigues-Basse (F1 et F2, Sussargues) et du Bérange (Nord et Sud, Saint-Geniès-des-Mourgues) puis l'élaboration du programme d'action pour assurer leur protection.



### Perspectives à venir

- La réalisation de nouveaux PAPPH sur l'année 2013 pour des plans de désherbage plus économes en engrais et pesticides à mettre en œuvre sur la campagne 2014.
- L'accompagnement de ces démarches dès l'année 2013 avec des outils de communication adaptés.
- L'élaboration du programme agricole du Contrat du bassin versant de l'étang de l'or qui sera réalisée en concertation avec les différents organismes agricoles du territoire.
- D'autres actions, notamment en zones non agricoles, concerneront également les pollutions diffuses.